

**Secrétariat CPD**

Daniela Dombrowski  
pro juventute  
Case postale, 8032 Zurich  
Tél. 01 256 77 72, fax 01 256 77 78  
[daniela.dombrowski@projuventute.ch](mailto:daniela.dombrowski@projuventute.ch)

Juin 2004

A l'attention des membres du Conseil national

**Ignorer la réalité n'est pas une solution  
Oui à la révision de la loi sur les stupéfiants!**

Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,

**Le 14 juin, le Conseil national débattrà de l'entrée en vigueur de la loi sur les stupéfiants. Les plus de 50'000 spécialistes et personnes concernées représentés par les 26 organisations membres de la CPD vous prient de soutenir ce projet de loi, pour les raisons suivantes:**

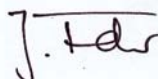
- Le projet de loi mise sur une **combinaison judicieuse** de mesures relevant des domaines de la prévention, de la réduction des risques, de la thérapie et de la répression (politique des 4 piliers). Révisée en 1975, la loi actuelle de 1951 ne fournit plus de solution satisfaisante à la situation d'aujourd'hui.
- La situation actuelle en matière de cannabis est insatisfaisante. **Le projet de loi prévoit des dispositions claires à ce sujet:** fondamentalement, cette substance reste interdite; la culture, le commerce et la vente sont clairement réglés.
- **Le projet n'améliore pas seulement la protection de la jeunesse dans le cadre de la situation actuelle, mais ouvre des voies** plus nombreuses et efficaces en la matière: il donne aux responsables de l'éducation le pouvoir de réagir face aux comportements de consommation problématiques.

**Ne pas entrer en matière sur cette révision n'est pas une solution!** Devant la menace de voir le projet de loi sur les stupéfiants échouer, d'autres organisations se sont, comme la CPD, prononcées explicitement en sa faveur. Parmi ces organisations figurent notamment les **jeunes PDC et PRD, l'Association faitière des enseignantes et enseignants suisses (ECH), la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police (FSFP) et les commandants de police cantonaux.**

En espérant que vous réserverez un traitement favorable à ce projet de loi, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national, à l'expression de nos sentiments distingués.



Daniela Dombrowski, pro juventute  
Coordinatrice de la CPD



Jacqueline Fehr, conseillère nationale  
Présidente de la CPD

## Communauté nationale de travail politique de la drogue (CPD)

La Communauté nationale de travail politique de la drogue (CPD) a été fondée en 1996, dans le but de contribuer à proposer une politique de la drogue cohérente, qui repose sur des principes tant éthiques que scientifiques. Elle réunit 26 organisations pour la plupart nationales, qui sont actives dans les domaines de la drogue et des dépendances. En tout, la CPD représente les intérêts de plus de 50'000 spécialistes et autres personnes concernées par le problème des dépendances. Elle a pris position sur le projet de loi sur les stupéfiants aussi bien lors de l'audition de la CESS-E du 22 octobre 2001 que de celle de la CESS-N le 24 octobre 2002.

**Présidente:** Jacqueline Fehr, conseillère nationale PS, ZH

**Coordinatrice:** Daniela Dombrowski, secrétariat général de pro jeunesse, Zurich

### Membres actifs

<b>AGZ</b>	Ärztegesellschaft des Kantons Zürich
<b>ARRUD</b>	Association pour une réduction des risques liés à l'usage de drogues
<b>ASID</b>	Associazione per lo studio e l'informazione sulle dipendenze
<b>ASPAS</b>	Association suisse des professionnels de l'action sociale
<b>COSTE</b>	Centrale de coopération nationale de l'offre de thérapie résidentielle pour les problèmes de drogues
<b>CSAJ</b>	Conseil suisse des Activités de Jeunesse
<b>FK SGS</b>	Comité de recherches sociologie de la santé de la Société suisse de sociologie
<b>GREAT</b>	Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies
<b>ISPA</b>	Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
<b>OSEO</b>	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
<b>pj</b>	Fondation suisse pro jeunesse
<b>SSSP</b>	Société suisse de santé publique

### Membres associés

<b>AMCS</b>	Association des médecins cantonaux suisses
<b>ASI</b>	Association suisse des infirmières et infirmiers
<b>ASS</b>	Aide suisse contre le SIDA
<b>DroLeg</b>	Dachverband für Drogenlegalisierung
<b>FMH</b>	Fédération des médecins suisses
<b>FS</b>	Fachverband Sucht
<b>FSP</b>	Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen
<b>SAV</b>	Société suisse de pharmacie
<b>VCRD</b>	Verein christliche Fachleute im Rehabilitations- und Drogenbereich
<b>VEV DAJ</b>	Verband der Eltern- und Angehörigenvereinigungen Drogenabhängiger

### Observateurs

<b>ECH</b>	Association faitière des enseignantes et enseignants suisses
<b>FRAPCD</b>	Fédération romande des associations de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue
<b>SSPsyS</b>	Société suisse de la psychologie de la santé